

## Compte-rendu "Jean-Jacques Franckel & Denis Paillard, "Grammaire des prépositions", Tome 1, Paris: Ophrys, 2007, 220 p."

Céline Vaguer

## ▶ To cite this version:

Céline Vaguer. Compte-rendu "Jean-Jacques Franckel & Denis Paillard, "Grammaire des prépositions", Tome 1, Paris: Ophrys, 2007, 220 p.". 2009, pp.75-79. hal-00980067

## HAL Id: hal-00980067 https://hal.science/hal-00980067v1

Submitted on 17 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Jacques Franckel/Denis Paillard, *Grammaire des prépositions*. Tome 1 (L'Homme dans la langue). – Paris : Ophrys, 2007, 220 p.

Jean-Jacques Franckel et Denis Paillard signent ici le premier tome de leur Grammaire des prépositions. Cette catégorie syntaxique n'est pas une préoccupation récente pour les auteurs puisqu'ils ont déjà travaillé sur contre, en, sous, sur principalement, et se sont intéressés aux statuts des syntagmes prépositionnels dans différentes constructions telles l'antéposition ou la rection verbale. Dans le cadre théorique ici retenu, la préposition n'est pas perçue comme en d'autres tel un « mot outil » dont l'ensemble des emplois s'expliquerait par une (désémantisation) relativement à un sens (premier) - spatial -, ou se réduirait à l'inventaire des notions dénotées par les compléments qu'elle introduit - classées des plus « concrètes » (l'espace...) aux plus abstraites (les relations logiques). Loin des clichés, cette Grammaire propose une approche « unitaire » des prépositions, selon laquelle chacune a une identité sémantique à l'œuvre dans tous ses emplois. La description est essentiellement centrée sur les emplois des prépositions dans le cadre de la rection verbale (les constructions de type (SV prép SN). Ce tome 1 est consacré aux prépositions de zonage (de division) entre, sur, sous, dans, avant, après, regroupement effectué en tant que « la préposition associe au terme qui la suit (désormais noté Y) un domaine sur lequel elle distingue une ou des « zone(s) » (p. 7 s.). Les prépositions de discernement (pour, par, contre, en, avec, parmi) feront l'objet du tome 2.

Les premières pages de cette *Grammaire des prépositions* en sont la pierre angulaire. Elles jettent les bases théoriques et méthodologiques de la description, abordent les points à définir, les prises de position à prendre, les distinctions à opérer, entre autres, de façon à permettre au lecteur de se lancer, ensuite, sereinement, dans la lecture autonome de chaque chapitre (le format de description étant commun à tous).

Prenant position vis-à-vis « des travaux importants sur la question », les auteurs prônent la rupture avec l'approche cognitiviste — qu'ils qualifient d'« instrumentale » — laquelle considère que, l'espace étant plus concret que le temps ou que les domaines notionnels (comme les états, les propriétés), la référence spatiale est donc première et par conséquent le sens d'une préposition ne peut qu'être étudié par ses emplois locatifs (les emplois temporels et notionnels n'en étant que des métaphores). Les auteurs considèrent en revanche que le sens d'une préposition doit être « appréhendé en tant que construit et déterminé par le matériau verbal qui lui donne corps » (p. 9). Ils rejoignent donc le paradigme autonomiste et la

démarche descriptive qui en découle (cf. les travaux de Danielle Leeman et de ses disciples sur les prépositions), qui cherche à mettre au jour, pour chaque préposition du français, *une identité* qui se manifeste dans tous ses emplois sans qu'il y ait une hiérarchie à établir entre sens premier ou prototypique et sens dérivés ou métaphoriques, emplois « concrets » *vs* « abstraits ». Cette *identité* ne peut être appréhendée qu'à travers le discours et ce qu'il révèle : « les sens attribués à une unité sont toujours le produit de l'interaction qui s'établit avec son co-texte, c'est-à-dire, plus précisément dans le cas d'une préposition, avec les termes qu'elle met en relation » (p. 11). Autrement dit, l'*identité* de la préposition ne doit pas être réduite à l'une des valeurs auxquelles elle est susceptible d'être associée (« contact » pour *sur*, « intériorité » pour *dans* par exemple), quand bien même celle-ci apparaît plus centrale ou intuitivement plus prégnante, mais doit être appréhendée par ce que révèlent les interactions des formes – l'essentiel étant d'arriver à « dégager la part respective d'une unité et de son cotexte dans la valeur obtenue » (p. 12).

La méthode pour y parvenir consiste en un travail d'abstraction impliquant un raisonnement qui repose sur des observations minutieuses. Il aboutit à l'élaboration d'un modèle en termes de « forme schématique » (terme qui apparaît déjà chez Guillaume 1919, rééd. 1975) permettant la « désintrication entre le rôle propre de la préposition et celui des termes qu'elle met en relation, dans l'organisation des variations observables » (p. 13), grâce à un double processus : la schématisation du co-texte d'une part, l'instanciation de ce schéma par les éléments de ce co-texte d'autre part (Ibid.). Ce modèle permet de rendre compte des variations, et de percevoir les différences subtiles dans les différentes valeurs admises par une même préposition. Les valeurs (spatiales, temporelles, notionnelles) ou le sens ne sont pas intrinsèques aux prépositions mais sont à attribuer aux constructions dans lesquelles elles prennent place : elles « n'apparaissent que dans la mesure où les termes qu'elles mettent en jeu les en investissent, dans des conditions spécifiques » (p. 10). L'identité de la préposition se définit donc par « le « rôle spécifique qu'elle joue » dans ces interactions constitutives du sens des énoncés dans lesquels elle est mise en jeu » (p. 12) : l'originalité du modèle tient à ce que l'identité du terme est conçue, de manière dynamique, dans les combinaisons qu'il permet ou interdit et le statut qu'il contribue à attribuer à ces éléments de son co-texte.

La préposition est donc appréhendée comme un *relateur*, ce qu'admettent déjà entre autres Pottier et Brøndal. Mais, du fait de la méthode adoptée, ce qui intéresse avant tout Franckel & Paillard c'est de déterminer les termes qu'elle met en relation, et en particulier dans le schéma retenu – X R(prép) Y –, d'identifier exactement X (l'identification du terme correspondant à

Y ne posant pas de problème *a priori* puisqu'il s'agit de celui qui suit la préposition). Les auteurs en effet (et ce serait là ce qui les distingue d'autres démarches néanmoins apparentées sur le plan théorique) n'assimilent pas la forme schématique à la structure syntaxique, prônant une indépendance du sémantique relativement au formel; ainsi X peut-il correspondre à un terme non présent dans l'énoncé mais néanmoins présupposé par le fonctionnement de la forme schématique (p. 30).

Le contenu de cet ouvrage dépasse le cadre strict de la préposition et son premier intérêt repose sur les mises en évidence permises par une approche syntactico-sémantique qui, dans une optique culiolienne, s'appuie largement sur le lexique. Concrètement, après une enquête lexicographique (TLF) de chaque préposition, les auteurs se lancent dans une approche distributionnelle de chaque construction (identifiant ainsi les termes mis en relation par la préposition (verbe, nom) et leur rôle joué dans la construction). Ce travail permet d'observer les combinatoires entre la forme schématique du verbe (qui est prédominante) et celle de la préposition (qui devient secondaire) — on peut regretter que les auteurs s'éloignent souvent de la préposition pour se tourner davantage vers la sémantique verbale.

Les chapitres consacrés à chacune des prépositions sont homogènes (celui de *sur* est légèrement plus long que les autres). La section dévolue à la préposition *sous* est particulièrement claire et informative de la démarche adoptée par les auteurs : Franckel & Paillard ne se dispersent pas comme cela peut se produire ailleurs dans la forme schématique d'un verbe donné (p. 172–179), ou dans l'étude de l'imparfait, du passé composé ou du plusque-parfait (p. 193–199). Ils restent ancrés sur les constructions en *sous* de façon rigoureuse et homogène, offrant ainsi une belle illustration de la méthode retenue :

- (1) Identification de la « forme schématique » de la construction en termes de zone intérieure I et zone extérieure E ; par exemple pour *sous* (p. 121) :
  - X est repéré par Y; à Y est associé un domaine où l'on distingue deux zones : I zone de référence, E zone dans un rapport d'altérité avec I; X est mis en relation avec la zone E sur le domaine associé à Y; la relation de X à la zone E est fondée sur le rapport d'altérité de X à un terme X' qui est en relation avec la zone E
- (2) Approche de la « déformabilité interne » de la préposition (*i. e.* la sémantique de la préposition) caractérisée par (<u>i</u>) le statut variable (l'altérité) des zones (I, E, I-E, voire IE) distinguées sur le domaine associé à Y; et (<u>ii</u>) la nature des déterminations (en termes de Quantité : Qnt, Qualité : Qlt, Qnt/Qlt) dont Y (le repère) est la source pour X (le terme repéré). Cette altérité pour *sous* s'illustre de trois façons (p. 122) :

- (a) « être en E » signifie « être hors de I » (la zone E sur le domaine correspond à une position d'extériorité visée par rapport au terme X' qui active I) : *Température sous abri*
- (b) « être en E » est un corrélat de « être en I » (la mise en relation de X avec la zone E repose sur un rapport dissymétrique entre X et le terme X' associé à I sur le domaine Y) : Un homme sous influence
- (c) « être en E » signifie « ne pas être en I », I et E forment une opposition équipollente (E est une zone autre que I qui demeure la zone de référence) : *Il s'est réfugié sous la table*

chacune caractérisée par les trois types de détermination (p. 123–137), comme l'illustre pour la seconde altérité :

- 1. Détermination Qnt : « le terme correspondant à X est soumis à un traitement (médical) nommé par Y, ce qui lui confère la statut de « patient » » : Être sous antibiotiques
- 2. Détermination Qlt : « le terme correspondant à X est privé de toute autonomie par rapport au terme X' de la relation » : Cuba est sous embargo américain depuis des dizaines d'années
- 3. Détermination Qnt-Qlt : « le comportement du terme X est dicté par sa relation au terme extérieur X' » : Les troupes de l'ONU sont sous commandement britannique
- (3) Identification des unités lexicales correspondant à X et à Y par (i) les rapports possibles des termes X et Y à des éléments de la FS du verbe les *configurations* pour les auteurs, et (ii) les propriétés des N lexicalisant X et Y les *cas*. Il existe trois types de configurations (A, B, C):
- (a) Configuration A : les termes X et Y n'ont pas de statut dans le cadre de la FS du verbe. Le GN introduit par la préposition (Y) est un complément circonstanciel et X correspond à la relation prédicative ou bien « X prép Y » est un syntagme nominal complexe qui a un statut en bloc dans la relation prédicative.
- (b) Configuration B : les termes X et Y ont un statut dans le cadre de la FS du verbe (rection verbale).
- (c) Configuration C : le terme correspondant à X a un double statut : il est un élément de la FS du verbe et il est le terme repéré dans le schéma prépositionnel.

chacune illustrant trois cas, par exemple pour la Configuration B :

- 1. Cas 1 : on trouve des V qui mettent en jeu une localisation : L'ennemi est sous / devant les remparts
- 2 Cas 2 : on a ici des V mettant en jeu une dissimulation : *Il se cacha sous l'escalier*
- 3. Cas 3 : on trouve là des V impliquant le classement : *Ce livre est classé sous la cote V2XT435*

Nous observons que les configurations, telles qu'elles sont définies par les auteurs, renvoient à des propriétés syntaxiques : la Configuration A à celles du SP complément de P, la Configuration B à celles du SP complément de V, la Configuration C à celles du SP modifieur de SV ; le SP pouvant connaître différentes valeurs : localisation (cas 1), subordination (cas 2), ou classement (cas 3), par exemple pour *sous*. Autrement dit, les auteurs nous paraissent montrer que l'on peut établir des corrélations entre des propriétés syntaxiques et les propriétés sémantiques.

Saluons l'effort pédagogique de Franckel & Paillard qui font tout pour faciliter la compréhension, explicitent, définissent les concepts utilisés et n'hésitent pas à les reprendre d'un chapitre sur l'autre : la principale difficulté rencontrée par le lecteur revient en effet à la métalangue. De fait, l'ouvrage, qui reprend un certain nombre de travaux déjà publiés par ses auteurs, a vocation à devenir un ouvrage de référence — comme l'annonce le titre, très ambitieux.

Dans cette perspective, on peut regretter une sélection quelque peu aléatoire des références bibliographiques – où justice n'est pas rendue ne serait-ce qu'aux exemples empruntés – et un manque de rigueur dans la justification d'un fait : « de nombreux auteurs » (p. 13), « la majorité des auteurs » (p. 13), « dans la plupart des analyses » (p. 7), « distingués dans la littérature » (p. 16), « comme cela a été proposé » (p. 17)... Qui se cache derrière ces généralités ? Comment le lecteur peut-il s'approprier des savoirs critiques, confronter ses idées à ceux desdits auteurs ? Renvoie-t-on implicitement aux ouvrages retenus en bibliographie ? Si tel est le cas, cette dernière reste sommaire (2 pages) au regard du sujet traité (il aurait pu être renvoyé au volume 54 de *Modèles linguistiques*, 2006, 171–203), sachant qu'il nous est annoncé une « Grammaire des prépositions ».

Sur le fond, un certain nombre de choix laissent perplexe, apparaissant en contradiction avec les principes affichés en introduction ; ainsi les auteurs distinguent deux types de préposition : celles dites de *zonage* et celles de *discernement*, mais pourquoi vouloir procéder à un classement des prépositions, en opposition avec les prémisses avancées par ces mêmes

auteurs : « chaque préposition présente une diversité d'emplois qui dépassent les cadres de catégories toutes constituées » (p. 9) ?

De même est-il sans doute légitime de partir des données accumulées par les lexicographes, fussent-elles intuitives, mais il est contradictoire dans le cadre théorique affiché de reprendre le privilège accordé à l'espace :

Les prépositions de « zonage » sont classées sous cette appellation en tant qu'elles sont traditionnellement appréhendées intuitivement, lexicographiquement et dans la plupart des analyses, comme ayant à voir de façon plus ou moins directe et centrale avec l'espace. (p. 7)

Il apparaît étrange, d'ailleurs, de justifier les difficultés dans l'identification du terme X en s'appuyant sur une distinction entre les emplois spatiaux (dans lesquels l'identification de X est aisée) et les emplois fonctionnels, mélangeant par là intuition sémantique et analyse syntaxique; de plus, s'il s'agit de prendre au sérieux la syntaxe, on attend l'analyse des constructions, des formes et le rôle joué par les formes : argument, ajout... Or la rection verbale est abordée sans explicitation claire, à la suite des questions traitées, sans liage, sans transition, ce qui fait que l'on ne voit pas bien le rapport avec ce qui précède. Il semble que la volonté soit de substituer aux distinctions syntaxiques classiques différents degrés d'intrication entre le verbe et le complément prépositionnel (p. 14), selon que des prépositions peuvent se substituer dans un contexte donné (aller à/sur Paris), qu'un verbe peut sélectionner une préposition à GN variable (tirer sur un lapin/la couverture), qu'on observe des cas d'alternance entre construction directe et construction prépositionnelle d'un même verbe (Il a (dans les) 40 ans) mais on ne voit pas en quoi les différents degrés d'intrication réforment l'analyse traditionnelle, les auteurs reprenant en fait les fondamentaux : sont distingués

deux grands types de rapports possibles entre le verbe et le complément prépositionnel [...] : un rapport d'autonomie du complément prépositionnel par rapport au verbe : le complément prépositionnel a alors le statut d'un « complément circonstanciel » [...]. Un rapport d'intrication entre le syntagme verbal (SV) et le syntagme prépositionnel (SP) qui prend le statut de « complément argumental » ou « complément verbal » du SV. (p. 16)

On ne voit pas non plus quel profit est retiré du recours à la notion de « co-prédication » telle qu'elle est définie par Gawron (1986).

Signalons quelques coquilles ou erreurs : Leemann – pour Leeman – (1998) est cité page 17 mais ne figure pas en bibliographie, tout comme Anscombre (1993) – pour (1992) – cité page 71, Vaguer (2005) cité page 149 ou encore Jacquard (2003) cité page 152.

## Compléments de références

- BRØNDAL, Viggo, *Théorie des prépositions. Introduction à une sémantique rationnelle.* Copenhague : Ejnar Munksgaard, 1950.
- GUILLAUME, Gustave, *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Québec/Paris : Presses de l'Université Laval/Nizet, 1975 [1919].
- JACQUARD, Albert, La science à l'usage des non-scientifiques. Paris : Le Livre de Poche, 2003.
- LEEMAN, Danielle/Vaguer, Céline (dir.), *Modèles linguistiques*. N°54: *La préposition en français (II)*. Tome XXVII/2. Toulon: Dauphins, 2006.
- LEEMAN, Danielle, Les circonstants en question(s). Paris : Kimé, 1998a.
- LEEMAN, Danielle, « La préposition comme catégorie prédicative », in : *Studia Romanica Upsaliensia* 56 (1998b), p. 327–334.
- POTTIER, Bernard, Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane. Paris : Klincksieck, 1962.
- VAGUER, Céline, « La préposition *dans* et les verbes dits ‹ de mouvement ›. Du ‹ spatial ›, au sens propre et au sens figuré ? », in : DENDALE, Patrick (éd.), *Le mouvement dans la langue et la métalangue* (Recherches Linguistiques, 27). Metz : Université de Metz/CELTED, 2005, p. 41-79.
- VAGUER, Céline, « Bibliographie générale sur les prépositions du français : recueils et articles consacrés aux prépositions du français », in : *Modèles linguistiques* 54, XXVII/2 (2006), p. 171–203.

Nanterre/Toulouse Céline VAGUER